

Centre de loisirs intercommunal de Lezoux



# Projet Pédagogique

*Génération 3/11 ans*

**Un pass'sport pour tous**

*Du 08 au 26/07/2024 et du 19 au 30/08/2024*



20  
TERRE  
DE JEUX  
24



  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Organisateur :** Communauté de Communes « Entre Dore et Allier »

**Dates de fonctionnement pour la période d'été 2024 :** du lundi 08 juillet 2024 au vendredi 26 juillet 2024  
Et du lundi 19 août 2024 au vendredi 30 août 2024

**Soit :** 25 jours de fonctionnement

**Type d'accueil :** accueil extrascolaire

**Centre de loisirs déclaré auprès du SDJES :**

Récépissé de déclaration fiche complémentaire du 08 au 26/07/2024 :

Récépissé de déclaration fiche complémentaire du 19 au 30/08/2024 :

**Capacité d'accueil :** **96** enfants soit : **40** enfants de moins de 6 ans et **56** enfants de plus de 6 ans

**Composition de l'équipe d'animation :**

**Du 08 au 26/07/2024 :** 1 directeur (BAFD) et **10 animateurs**

- 06 diplômés
- 04 stagiaires BAFA

Et

**Du 19 au 30/08/2024 :** 1 directeur (BAFD) et **09 animateurs**

- 05 diplômés
- 04 stagiaires BAFA

# Centre de loisirs intercommunal de Lezoux



## DETAIL DE L'EQUIPE D'ANIMATION Du lundi 08 juillet au vendredi 26 juillet 2024 inclus



		JUILLET 2024														
		L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26
<b>CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LEZOUX</b>		Semaine 28					Semaine 29					Semaine 30				
CHOLET Karine	BAFD	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PHILIBERT Alison	CAP PE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
BOYER Sandra	Bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
SARLIEVE Lou	CAP PE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
TEYSSONNIER Justine	Stag bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
VANHEE Dominique	Bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x					
PILAT Anaïs	Bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
SOLTAN Alexandre	Bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
HIEGEL Noa	Stag bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
BOITHIAS Léna	Stag bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
GALLARD Héloïse	Stag bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
AURIEL Mathéo	Stag bafa											x	x	x	x	x

# Centre de loisirs intercommunal de Lezoux



## DETAIL DE L'EQUIPE D'ANIMATION Du lundi 19 août au vendredi 30 août 2024 inclus



		AOÛT 2024									
		L 19	M 20	M 21	J 22	V 23	L 26	M 27	M 28	J 29	V 30
<b>CENTRE DE LOISIRS LEZOUX</b>		Semaine 34					Semaine 35				
CHOLET Karine	BAFD	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PHILIBERT Alison	CAP PE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
BOYER Sandra	Bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
SARLIEVE Lou	CAP PE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
TEYSSONNIER Justine	Stag bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<b>AURIEL Mathéo</b>	Stag bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
PILAT Anaïs	Bafa	VACANCES					x	x	x	x	x
SOLTAN Alexandre	Bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
JIMENEZ Alyssia	Stag bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CVYANOVITCH Mylène	Bafa	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
LEMOINE Pierro	Stag bafa	x	x	x	x	x					

Centre de loisirs intercommunal de Lezoux



# LE PROJET PEDAGOGIQUE

La réunion préparatoire avec tous les membres de l'équipe d'animation présents au centre de loisirs intercommunal de Lezoux, pour la période de fonctionnement du mois de juillet et du mois d'août 2024 est fixée au :

Samedi 25 mai 2024

De 08h30 à 13h

Dans les locaux du centre de loisirs intercommunal de Lezoux

Ce rendez-vous obligatoire a pour objectif :

- ➡ De créer une première connexion individuelle et collective pour faire connaissance
- ➡ D'échanger et définir les objectifs pédagogiques
- ➡ D'élaborer le programme des activités proposées par groupe d'âges, qui sera mis à disposition des familles.

# Centre de loisirs intercommunal de Lezoux



<b>Orientations éducatives CCEDA</b>	<b>Le projet pédagogique de l'équipe d'animation</b>		
	<i>OBJECTIFS GENERAUX</i>	<i>OBJECTIFS OPERATIONNELS</i>	<i>ACTIONS/MOYENS</i>
<p>Les enfants doivent s'épanouir et évoluer par des apprentissages divers et variés tout en respectant leurs rythmes de vie et leurs besoins. La notion de plaisir doit être permanente</p>	<p><b>Proposer une complémentarité éducative en apportant aux enfants un nouveau socle de connaissances</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux enfants de découvrir des expériences inédites et pertinentes</li> <li>• Donner l'opportunité aux enfants d'acquérir de nouvelles connaissances individuelles enrichissantes</li> <li>• Rendre l'enfant acteur de ses loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions spécifique dispensées par des professionnels (cirque, judo, escrime...)</li> <li>•</li> <li>• Activités vivantes diversifiées (jeux théâtraux, grands jeux, repas animés etc...)</li> <li>•</li> <li>• Ateliers, jeux en relation avec les thèmes proposés)</li> <li>•</li> <li>• Par le biais de stage découverte (poney, cirque...)</li> <li>•</li> <li>• Laisser libre accès à des matériaux et espaces de jeux</li> <li>•</li> <li>• Impliquer les enfants dans les propositions d'animations</li> <li>•</li> </ul>
	<p><b>Répondre aux besoins de chaque enfant accueillis</b></p> <p><b>Laisser aux enfants une autonomie d'action suffisante</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant</li> <li>•</li> <li>• Les enfants ont la possibilité de choisir leurs ateliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laisser aux enfants un temps suffisant d'autonomie matin, midi et soir</li> <li>•</li> <li>• Aménager et différencier les lieux d'accueil par groupe d'âge</li> <li>•</li> <li>• Respect des différents temps de la vie quotidienne (repas, sieste, temps calme, temps d'animation)</li> <li>•</li> <li>• Donner le libre choix aux enfants</li> <li>• Accompagnement individuel des animateurs</li> </ul>

<b>Orientations éducatives CCEDA</b>	<i>OBJECTIFS GENERAUX</i>	<i>OBJECTIFS OPERATIONNELS</i>	<i>ACTIONS/MOYENS</i>
<p>Les enfants découvriront des situations de socialisation avec des notions de partage, de respect et de solidarité. Inculquer le sens de citoyenneté</p>	<p><b>Faire connaître à l'enfant différentes postures d'apprentissage à la vie en collectivité</b></p> <p><b>Favoriser intégrer la mixité sociale</b></p> <p><b>Contribuer à renforcer l'héritage d'événements sportifs labellisés</b></p> <p><b>Favoriser chez l'enfant la prise de conscience et l'inclusion face au handicap.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner à l'enfant la possibilité d'élaborer des règles de vie</li> <li>• Aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe, à se confronter et à respecter les différences des autres</li> <li>• Mettre l'enfant en situation de responsabilité sur les temps autonomes et de détente (temps libre, temps de repos, lors des repas)</li> <li>• Permettre aux enfants issus de familles défavorisées de participer</li> <li>• Soutenir et maintenir un lien social</li> <li>• Susciter une réflexion sur sa position par rapport aux autres</li> <li>• Développer l'entraide et le fair-play</li> <li>• « <b>Label « génération 2024 », Terre de Jeux et Paris 2024</b> »</li> <li>• Donner l'opportunité à l'enfant d'intégrer et de s'impliquer dans un projet d'initiative partagée, avec l'esprit de parité « <b>Label « génération 2024</b> »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration collective des règles de vie : négociable et non négociable</li> <li>• Temps d'échanges réguliers permettant aux enfants de s'exprimer et de proposer des idées :</li> <li>• Donner à l'enfant des responsabilités (aider un plus petit, nettoyage et rangement du matériel, se servir seul...)</li> <li>• Jeux d'équipe de coopération et d'opposition en cohérence avec la thématique proposée</li> <li>• Tarifs accessibles à tous selon le QF des familles</li> <li>• Donner la possibilité à l'enfant t'intégrer et participer à des projets innovants par la mise en place de jeux sportifs de compétitions (activités sportives : olympiades JO 2024, jeux de défis ...)</li> <li>• Créer des liens collectifs et individuels au sein d'un groupe,</li> <li>• Associer les partenaires et intervenants locaux du territoire,</li> <li>• Réaliser pour chaque enfant un livret qui ressenne les différents types d'handicap, identifier les différentes activités quj ont été mises en place.</li> </ul>

<b>Orientations éducatives CCEDA</b>	<i>OBJECTIFS GENERAUX</i>	<i>OBJECTIFS OPERATIONNELS</i>	<i>ACTIONS/MOYENS</i>
Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants	<b>Assurer une sécurité permanente par une vigilance continue des animateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect impératif des règles de vie non négociables</li> <li>• Proposer régulièrement des temps d'échanges avec les enfants</li> <li>• Adapter les activités aux capacités des enfants</li> <li>• Vigilance et prévention permanente des animateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des normes d'encadrement en vigueur</li> <li>• Obligation de remplir le cahier d'infirmerie, même pour les petits bobos qui semblent bénins</li> <li>• Qualification et expérience des intervenants</li> <li>• Libre choix des enfants</li> <li>• Interdiction de sortir seul de l'enceinte de l'hébergement</li> <li>• Maintenir un Périmètre de sécurité permanent</li> </ul>
Conforter et soutenir les familles dans leur fonction de parentalité	<b>Favoriser l'implication et la participation des familles</b>  <b>Faciliter le lien entre la vie familiale et la vie professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester disponible et à l'écoute afin de répondre au mieux aux attentes des parents</li> <li>• accompagnement individuel si besoin pour répondre aux besoins</li> <li>• Communication active pour rassurer et mettre les parents en confiance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cahier de liaison à disposition des animateurs est ouvert pour relayer l'information d'importance aux familles</li> <li>• Rendre compte à la famille du déroulement de la journée pour son enfant</li> <li>• Bilan de satisfaction enfants et parents</li> <li>• Garantir un échange réciproque et individuel avec les familles si cela est nécessaire</li> </ul>



## Evaluation du projet pédagogique

### Pourquoi évaluer le projet ?

Cette mesure s'inscrit dans une démarche collective pédagogique, qui vise :

- A prendre du recul
- A prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action
- A donner de la valeur,
- A émettre un constat sur une situation
- Permet de réajuster
- A mettre en cohérence
- A progresser et s'améliorer de façon continue dans nos actions
- C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires et des élus et représentants de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier

## Evaluation du projet pédagogique

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions / Moyens</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Résultat Atteint/ non atteint</i>	<i>Commentaires</i>
<p style="text-align: center;"><b>Proposer une complémentarité éducative en apportant aux enfants un nouveau socle de connaissances</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Contribuer à renforcer l'héritage d'événements sportifs labellisés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux enfants de découvrir des expériences inédites et pertinentes</li> <li>• Donner l'opportunité aux enfants d'acquérir de nouvelles connaissances individuelles enrichissantes</li> <li>• Rendre l'enfant acteur de ses loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions spécifique dispensées par des professionnels (cirque, judo, escrime...)</li> <li>• Activités vivantes diversifiées (jeux théâtraux, grands jeux, repas animés etc...)</li> <li>• Ateliers, jeux en relation avec les thèmes proposés)</li> <li>• Par le biais de stage découverte (poney, cirque...)</li> <li>• Laisser libre accès à des matériaux et espaces de jeux</li> </ul> <p>Impliquer les enfants dans les propositions d'animations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir et maintenir un lien social</li> <li>• Susciter une réflexion sur sa position par rapport aux autres</li> <li>• Développer l'entraide et le fair-play</li> <li>• « <b>Label Terre de Jeux et Paris 2024</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des intervenants</li> <li>• Qualité des contenus des animations thématiques</li> <li>• Nb d'animations non effectuées et raisons</li> <li>• Qualité de l'approche pédagogique</li> <li>• Nb de retours positifs des enfants</li> <li>• 2 Réunions bilan équipe</li> <li>• 3 Réunions bilan enfants</li> </ul>		

<p><b>Favoriser chez l'enfant la prise de conscience et l'inclusion face au handicap.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Permettre aux enfants de découvrir un nouveau public ?</li><li>• Apprendre à vivre ensemble malgré la différence</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Donner l'opportunité à l'enfant d'intégrer et de s'impliquer dans un projet d'initiative partagée, avec l'esprit de parité</li></ul>	<p>Tous les enfants ont-ils adhérés au projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les temps spécifiques d'activités ont-ils été bien vécus par les enfants ?</li><li>• Les intervenants se sont-ils impliqués suffisamment ?</li><li>• Quels ont été les points positifs ?</li><li>• Veuillez les énumérer</li><li>• Ce projet pourrait-il être renouvelé ?</li></ul>		
---	--	--	---	--	--

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions / Moyens</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Résultat Atteint/ non atteint</i>	<i>Commentaires</i>
<p><b>Répondre aux besoins de chaque enfant accueillis</b></p> <p><b>Laisser aux enfants une autonomie d'action suffisante</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte les besoins physiologiques de l'enfant</li> <li>•</li> <li>• Les enfants ont la possibilité de choisir leurs ateliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laisser aux enfants un temps suffisant d'autonomie matin, midi et soir</li> <li>• Donner le libre choix aux enfants</li> <li>• Accompagnement individuel des animateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les temps ont-ils bien été respectés</li> <li>• Appréciation des enfants (Favorable ou défavorable)</li> <li>• Problèmes rencontrés Si oui lesquels et combien ?</li> <li>• Lister les points positifs</li> <li>• Axes d'amélioration</li> </ul>		

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions / Moyens</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Résultat Atteint/ non atteint</i>	<i>Commentaires</i>
<p><b>Faire connaître à l'enfant lors du séjour différentes postures d'apprentissage à la vie en collectivité</b></p> <p><b>Favoriser la mixité sociale au centre de loisirs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner à l'enfant la possibilité d'élaborer les règles de vie du séjour.</li> <li>• Aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe, à se confronter et à respecter les différences des autres</li> <li>• Mettre l'enfant en situation de responsabilité sur les temps autonomes et de détente (temps libre, temps de repos, lors des repas)</li> <li>• Permettre aux enfants issus de familles défavorisées d'intégrer le centre de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration collective des règles de vie du séjour : négociable et non négociable</li> <li>• Temps d'échanges journaliers permettant aux enfants de s'exprimer et de proposer des idées</li> <li>• Participation aux tâches de la vie quotidienne</li> <li>• Jeux d'équipe de coopération et d'opposition en cohérence avec la thématique</li> <li>• Tarifs accessibles à tous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de problèmes rencontrés</li> <li>• Nb de règles non respectées</li> <li>• Analyse de l'efficacité des règles de vie</li> <li>• 1 échange minimum individuel animateur /enfant sur la semaine</li> <li>• 3 temps de bilan enfants : leur ressenti, intégration, mise à l'écart...</li> <li>• Axes d'amélioration</li> <li>• Nb d'enfants par QF Nb d'enfants issus de la Communauté de Communes.</li> </ul>		

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Actions / Moyens</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Résultat Atteint/ non atteint</i>	<i>Commentaires</i>
<p><b>Assurer une sécurité permanente par une vigilance continue des animateurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect impératif des règles de sécurité</li> <li>• Proposer régulièrement des temps d'échanges avec les enfants</li> <li>• Adapter les activités aux capacités des enfants</li> <li>• Vigilance et prévention permanente des animateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 animateur supplémentaire par rapport aux normes d'encadrement en vigueur → Respect des normes d'encadrement en vigueur</li> <li>• 1 animateur référent sanitaire</li> <li>• Qualification et expérience des intervenants</li> <li>• Libre choix des enfants</li> <li>• Interdiction de sortir seul de l'enceinte de l'hébergement → périmètre de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de situations non sécurisées : les causes et effets</li> <li>• Axes d'amélioration</li> <li>• Bilan du niveau de faisabilité des activités</li> <li>• Ressenti des enfants</li> <li>• Bilan de l'équipe d'animation</li> </ul>		
<p><b>Favoriser l'implication et la participation des familles</b></p> <p><b>Faciliter le lien entre la vie familiale et la vie professionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rester disponible et à l'écoute afin de répondre au mieux aux attentes des parents → accompagnement individuel si besoin pour répondre aux besoins</li> <li>• Communication active pour rassurer et mettre les parents en confiance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion d'information à destination des parents : mercredi 26/06/2024 au centre de loisirs d'ORLEAT – 19h</li> <li>• Livret de présentation</li> <li>• Bilan de satisfaction enfants et parents Mise en place d'une communication lors de la semaine du séjour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50% minimum de parents à la réunion de préparation</li> <li>• Nb de besoins demandés</li> <li>• Nombre d'appels téléphoniques lors du séjour</li> <li>• Qualité des relations avec les animateurs</li> <li>• Nombre d'accompagnements spécifiques</li> <li>• Nb de retours pour le questionnaire de satisfaction familles : statistiques, bilan ...</li> <li>• Axes d'amélioration</li> </ul>		

# Centre de loisirs intercommunal de Lezoux



## COMMENT S'ARTICULE L'EQUIPE D'ANIMATION SUR LE TEMPS SPECIFIQUE DES PERMANENCES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

La directrice, élabore en amont, un calendrier journalier équitable des permanences d'ouverture/fermeture à l'attention de l'équipe d'animation présente pour chaque période de fonctionnement sur le temps spécifique de l'arrivée échelonnée des enfants le matin et temps de départ échelonné du soir.

Pour les enfants, on distingue 3 groupes d'âges qui se définissent comme suit :

Chaque groupe d'enfants à sa salle d'accueil et d'activités respectives

- ➡ Groupe 2/5 ans
- ➡ Groupe 6/7 ans
- ➡ Groupe 8/11 ans

**4 à 5 animateurs (directrice comprise) d'ouverture de 07h15 à 9h00**

### LE MATIN

- 1 animateur à la tablette pour enregistrer l'arrivée des enfants présents
- 3 animateurs (1 animateur par groupe d'âges)
- 1 animateur à l'accueil pour accueillir les parents et les enfants

**4 à 5 animateurs (directrice comprise) de fermeture de 17h 18h30**

### LE SOIR

- 1 animateur à la tablette pour enregistrer le départ des enfants
- 3 animateurs (1 animateur par groupe d'âges dans salle respective)
- 1 animateur à l'accueil pour s les parents et les enfants

# Centre de loisirs intercommunal de Lezoux



## DESCRIPTIF CHRONOLOGIE D'UNE JOURNEE TYPE AU CENTRE DE LOISIRS

07h15/09h00	Arrivée échelonnée des enfants, puis appel des enfants par groupe
09h00/09h15	Passage aux toilettes
09h15/11h30	Temps d'activités
11h30/11h45	Rangement du matériel et nettoyage du matériel
11h45/12h00	Passage aux toilettes
12h00/13h00	Repas à la cantine scolaire municipale
13h00/13h45	Arrivée et (ou) départ des enfants
13h45/15h30	Sieste pour les plus petits (3/5 ans) ou temps calme
13h45/14h	Temps calme pour les 6/12 ans
14h/16h15	Temps d'activité, puis rangement et nettoyage du matériel
16h15/16h30	Goûter fourni par le personnel de la cantine scolaire municipale de Lezoux
16h30/17h00	Jeux libres sous surveillance des animateurs ou activités encadrés par 1 animateur
17h00/18h30	Départ échelonné des enfants
18h30	Fermeture du centre. Terminaison du temps de travail pour l'équipe d'animateurs de permanence du soir.

# RÔLE ET FONCTION DE L'ANIMATEUR

## Avec les enfants

- Il est garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants : le centre de loisirs doit permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme de façon ludique le plus souvent, et surtout dans le respect des règles fondamentales de la société.
- L'animateur doit faire attention à son comportement et à son langage.
- Il se doit d'être sécurisant et rassurant.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants et, en changer quand elles ne fonctionnent pas, d'où la nécessité de savoir anticiper le cas échéant.

## Avec ses collègues

- Respecter ses collègues et leur travail
- Participer aux réunions de préparation
- Savoir écouter et se remettre en question
- Eviter de tomber dans la routine
- Faire preuve de ponctualité
- Tout problème rencontré doit être signalé à la directrice, qui saura prendre les mesures qui s'imposent.

## Avec les parents

- Accueillir agréablement toute personne qui se présente à l'accueil du centre de loisirs
- L'animateur doit échanger avec la famille et rendre compte de sa journée.

## L'ANIMATEUR ET LE SAVOIR ÊTRE

- Poli, accueillant, souriant, joyeux envers les enfants et le monde des adultes,
- Patient, rassurant et attentif,
- Ponctuel,

- Accepter les critiques constructives positives ou négatives,
- Se connaître ou apprendre à se connaître,
- Dynamique,
- Capable de se gérer (fatigue, sommeil),
- Responsable d'un groupe et de soi,
- Polyvalent dans les activités proposées,
- Bienveillant,
- Présentable,
- Autonome,
- A l'écoute,
- Disponible,
- Se respecter soi-même et savoir respecter les autres
- La capacité de se remettre en question

### **L'ANIMATEUR ET LE SAVOIR FAIRE**

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de l'enfant,
- Accompagner et aider l'enfant,
- Donner le choix à l'enfant,
- Répondre aux apprentissages en fonction de leurs envies et besoins
- Parler calmement,
- Communiquer, informer et savoir s'informer,
- Prendre des initiatives dans les temps de la vie quotidienne en relation avec l'équipe et les enfants,
- Assurer un bon accueil, échanger avec les parents,
- Être à l'écoute : se mettre à hauteur de l'enfant, montrer sa confiance, son écoute, sans jugement,
- Gérer son groupe (poser un cadre, être organisé et sécuriser),
- Donner de l'importance à son image (c'est également le reflet que l'on renvoie du centre)

## CONSIGNES AUX ANIMATEURS

- L'usage du portable personnel est proscrit pendant le temps de travail, sauf en cas de sortie extérieure ou d'urgence
- En cas de conflit, incidents ou d'accident, l'animateur doit en informer obligatoirement sa directrice
- Veiller à la sécurité des enfants à tous moments : attitude des enfants, activités adaptées, maintien des portes extérieures fermées, personnes étrangères...
- Le temps de la pause cigarette est interdit pendant le temps des activités. Il s'effectuera à tour de rôle avant et après le repas en dehors de l'enceinte du centre et de la vue des enfants. Les non-fumeurs bénéficieront également de ce temps de décompression. Ces pauses ne seront possibles que si le maintien des normes d'encadrement est respecté !
- Il devra impérativement avoir au moins un animateur présent par lieu, où l'enfant peut circuler
- Obligation pour l'animateur d'assurer l'accompagnement des enfants groupe 3/5 ans aux toilettes
- Sur le temps du repas, les animateurs seront présents à table avec les enfants de leur groupe respectif
- Les animateurs devront respecter impérativement les normes d'encadrement sur le terrain, dans tous les temps de la vie du centre.
- Le garage peut être un lieu dangereux : Les enfants ne sont pas autorisés à se servir seul dans le garage. Un animateur mettra à disposition dans la cour, jeux et jouets...
- Les enfants n'ont pas le droit de se déplacer à l'extérieure de la cour (parking, route et accès cantine) pour récupérer les balles et ballons qui pourraient être lancés.
- Le matériel utilisé et les salles occupées feront l'objet d'un nettoyage et d'un rangement obligatoire. Dans un souci d'équité, les animateurs assureront à tour de rôle ces tâches.
- L'équipe d'animateurs d'ouverture ou de fermeture s'assurera de bien posséder un jeu de clés des locaux du centre de loisirs
- Toute absence ou retard devra être impérativement signalé à votre directrice.
- Avant la fermeture du centre de loisirs, un animateur devra s'assurer de l'extinction des lumières et que portes et fenêtres soient correctement fermées.